



Compte-rendu du deuxième Conseil d'école

Vendredi 24 Mars 2017

Etaient présents :

Mr Amiot, directeur
Mme Odokine, Mme Besson, enseignantes
Mme Lataste, représentante des parents d'élèves pour l'année 2016-2017
Mme Soullié et Mme Rotteleur, conseillères municipales chargées de la scolarité

Etaient excusés :

Mme Parbaile, Inspectrice de l'Education Nationale
Mr Delhotal, Maire de Mondeville.
Mme Layalle, Mme Morienne, Mme Pochon représentantes des parents d'élèves.

1) EFFECTIFS

L'école compte actuellement 73 élèves. Un enfant ira à Videlles en grande section, 5 CM2 monteront en 6^{ème} en fin d'année. D'autre part, nous avons une prévision de 10 arrivées en petite section.

Les prévisions d'effectif pour l'année 2017/2018 sont donc à ce jour d'environ 76 élèves.

Mme Odokine étant nommée à titre provisoire sur son poste, devrait quitter l'école en fin d'année. L'enseignante nommée à titre définitif, Virginie Poidevin, devrait prendre son poste l'an prochain.

2) BUDGET ET INVESTISSEMENT, TRAVAUX

▪ Travaux effectués

- Don de la mairie d'une troisième table pliante pour le hall de l'école
- Coupe des branches qui empiétaient sur le trottoir à proximité de la salle des fêtes.
- Placement d'accroches de cerceaux et de tiges filetées pour ranger les tapis dans le local école de la salle polyvalente.

▪ Grands Travaux

- Réhabilitation de l'étage : la salle est prête. L'escalier intérieur a été posé récemment. Une petite pièce de rangement a été créée sous l'escalier. Un tableau Velléda a été posé dans la nouvelle pièce.

▪ Demandes de travaux

- Placer un visiophone côté porte en bois.
- Placement d'un robinet sur le récupérateur d'eau dans le jardin de l'école pour se servir de l'eau de pluie plutôt que de l'eau courante.
- Remise en marche de la lumière automatique devant la porte en bois de l'école.

3) ACTIONS PEDAGOGIQUES PASSES ET A VENIR

▪ Evènements passés

- Histoire des arts pour les élèves de cycles 1, 2 et 3 le jeudi après-midi.
- Décloisonnements en chorale pour les GS/CP/CE1.
- La grande lessive a eu lieu le 1^{er} et 2 décembre sur le thème « Matière à penser ».
- Un concert a été donné par les élèves de l'école le samedi 3 décembre à 10h00 à l'occasion du téléthon dans la salle des fêtes de Mondeville
- Le marché de Noël a lieu le 10 décembre. L'APEM a vendu des gâteaux réalisés par les élèves de l'école et des verres estampillés au logo de l'école.
- Une matinée à la patinoire de Dammarie les Lys a été offerte aux élèves le 16 décembre 2016. Cette sortie a été suivie d'un pique-nique à la salle de Mondeville.
- Nous avons fêté le Noël des enfants la veille des vacances.
- La classe des CE2/CM1/CM2 est partie en séjour scolaire sur l'île de Noirmoutier, du dimanche 26 février au samedi 4 mars 2017. Un bilan avec les parents aura lieu le samedi 25 mars.
- Les élèves de maternelles, et la classe de CP/CE1 ont assisté, le 28 février, au spectacle « du bruit dans mes souliers ». Ce spectacle était offert par l'APEM. Les élèves se sont également déguisés pour le mardi gras.
- Les élèves de maternelle ont fait un rallye lecture sur le thème de la galette en février.

▪ Evènements à venir

- Théâtre avec les CP/CE1. Une représentation a eu lieu devant les élèves de l'école le 31 mars (Nous remercions Joëlle Bianco).
- La Kermesse et le spectacle de chorale auront lieu le samedi 1^{er} juillet.
- La réunion de préparation de la kermesse aura lieu **le vendredi 21 avril à 18h30** à l'école.
- La grande lessive sur le thème « ma vie vue d'ici » aura lieu le 18 et 19 mai.
- Sorties USEP : la classe de Mme Besson sortira le 8 juin pour la « randonnée pédestre des 5 sens ». Les classes de Mme Odokine et Mr Amiot iront à Etampes pour une compétition d'athlétisme le 4 juillet.
- Mme Besson emmènera ses élèves à la ferme de la Mercy le 3 juillet.
- Les élèves du CP au CM2 participeront à une demi-journée anglaise le 19 mai.
- Les élèves de l'école participeront à une chasse aux œufs le 31 mars, avant le départ en vacances.

4) BILAN DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE

- Bénéfices
 - Coopérative scolaire : 1419.00 €
 - Photographe : 528.32 € (total des ventes : 1509.50€)
- Dépenses importantes
 - Séjour en classe de mer : environ 300€ de visites (aquarium, parc ostréicole et marais salant)
 - Barre de son pour le Hall de l'école : 196.99€
 - Cadeaux de Noël : 80.80 €
 - Sortie patinoire : 255 €
 - USEP cotisation + dotation bus 2015/2016 : 867.30 € (461.30 cotisation USEP + 436 € dotation bus 2015-2016)
 - Achat d'une plastifieuse : 166.51 €

Solde actuel : **2494.32€**

5) PERISCOLAIRE

▪ **Etude dirigée :**

- Est-ce que les enseignants reprennent bien les points non compris par les enfants en difficulté ?
- Enseignants : il ne s'agit pas d'un soutien scolaire mais bien d'une étude dirigée. Les devoirs sont faits avec les enfants, quelques points incompris peuvent éventuellement être repris rapidement lorsque c'est nécessaire.
- Est-ce que les enseignants constatent une amélioration pour les enfants en difficulté ?
- Enseignants : difficile à quantifier. Des progrès ont été constatés surtout au niveau des élèves de CP, en lecture.

▪ **Cantine :**

- Demande de mise en place d'une commission repas associant les parents au projet.
- Mairie : pas de mise en place de commission des menus. Nous proposons par contre de mettre en place une expérience qui consisterait à prendre un échantillon d'enfants mangeant régulièrement à la cantine, qui choisiraient les menus (le choix était proposé par API et sous la surveillance de leur diététicienne).

▪ **Garderie :**

- Formation du personnel : nous savons que la formation du personnel encadrant n'est pas obligatoire dans le cadre d'une garderie. Etant donné le nombre de petits de maternel nous pensons que cela serait un vrai plus pour eux comme pour le personnel de bénéficier de conseils dans le cadre de leur métier.
- Mairie : nous ne sommes pas tenus de faire des ateliers. Il s'agit de garderie et non de NAP ou TAP. De plus, après une journée d'école, les enfants ont besoin de souffler (jouer seul, en autonomie) et n'ont pas besoin d'un adulte pour le faire à leur place.

- **Sécurité :**
 - Quelles sont les actions que nous pouvons mettre en place pour sécuriser le passage piéton devant école ?
 - Mairie : le mercredi, le passage piéton est surveillé par la mairie. Nous proposons aux parents de venir tenir le passage piéton aux horaires d'ouverture de l'école les autres jours.

6) QUESTIONS DIVERSES

- **Elections délégués de classe :**
 - Est-ce une obligation ? Est-ce que pour souligner l'intérêt de cet exercice, il ne serait pas plutôt intéressant de faire en sorte que les délégués soient vraiment inclus dans un processus de décision collective concernant la vie de l'école ?
 - Ecole : Les élections de délégués ont avant tout un but pédagogique en éducation morale et civique au sein d'une leçon spécifique (action de voter, de se présenter, vocabulaire d'une élection, ...). Mais il est vrai que cette année, par manque de temps, nous n'avons pas organisé de conseil des délégués. Nous ferons en sorte, à l'avenir, que s'il y a élections des délégués, des conseils de délégués soient mis en place (comme pour les années précédentes).
- **Panneau affichage :**
 - Un nouveau panneau a été posé sur la porte en bois, est-il possible d'y afficher les informations importantes ?
 - Ecole : Non, il s'agit simplement d'un panneau de secours, servant à afficher des informations sur l'entrée et sortie des élèves. Le panneau d'affichage principal reste celui affiché devant la mairie.
- **Sport :**
 - Quels sports sont pratiqués à l'école ?
 - Les activités sportives enseignées à l'école sont celles préconisées dans les programmes et pour lesquels nous avons le matériel et/ou les lieux adéquats : sports collectifs, d'opposition, artistiques, de roule et de glisse, ...
- **Salle à l'étage :**
 - Est-ce qu'une inauguration est prévue ?
 - Mairie : Une inauguration à huit clos est prévue. Les parents des enfants concernés verront la salle en septembre lors de la réunion de rentrée.
- **Quelle organisation et répartition des classes dans les salles et quand ?**
 - Ecole : La répartition et l'organisation seront faites en fonction des effectifs. Elles seront annoncées début septembre.
- **Tablettes numériques :**
 - Dotation du Conseil Départemental pour équiper les classes de tablettes numériques ? A quoi et à qui vont-elles servir ?
 - Ecole : Les tablettes auront un but pédagogique (recherche sur Internet, dictionnaire, calculatrice, entraînements dans diverses disciplines, ...). Les tablettes seront à la disposition des enseignants souhaitant les utiliser.
- **Trajet école - salle polyvalente et traitements du champ**
 - Certains parents sont inquiets de l'impact des traitements phytosanitaires pouvant être réalisés à l'immédiate proximité du passage des enfants.
 - Ecole : Nous n'avons jamais vu de tracteurs dans les champs lors de nos trajets.
 - Mairie : Pour rassurer les parents inquiets, la mairie va se renseigner auprès de l'agriculteur.
- **Remarque des enseignants de l'école**
 - Les retards sont encore fréquents le matin. Nous rappelons aux parents que l'école **doit fermer ses portes à 8h30**. Tous les matins, l'enseignant qui surveille le portail rentre en classe 5 minutes après la sonnerie. Les élèves perdent donc 5 minutes de classe chaque jour (soit 15 heures par an !)
 - Le matériel informatique de l'école est vieillissant, nous lançons donc un appel aux dons : nous recherchons uniquement des unités centrales en bon état ayant au maximum 10 ans.